



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

palais des Tuileries

Question écrite n° 79046

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le Premier ministre si le Gouvernement envisage, à la suite d'une proposition d'un de nos célèbres académiciens, de confier à une mission interministérielle le soin d'une étude relative à une reconstruction du palais des Tuileries afin d'y regrouper les services annexes du Quai d'Orsay. En effet, le ministre des affaires étrangères avait, en janvier dernier, annoncé le transfert à terme de son administration sur le site de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul, sous réserve de l'accord de la mairie de Paris. Si cette annonce suscite de multiples réserves, il apparaît néanmoins indispensable de regrouper les services annexes du Quai d'Orsay, éparpillés dans dix implantations à travers la capitale. La proposition avancée par cet académicien paraît de nature à retenir toute l'attention des autorités publiques. Le bon sens, la coordination des travaux, leur efficacité, l'économie de temps et de dépenses plaident en faveur de cette mise à l'étude.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79046

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 2005, page 10679